

# COMPTE RENDU DE L'INSTANCE DE PROXIMITÉ

## DU 6 JUILLET 2023

**Direction** : V. Le Falher, G. Seiler, A-S Masset, R. Métais, E. Guillon, O. Brumelot

**Élu.e.s** : Pour la CGT : E. Duplay, Y. Ledos et A. Boulay.  
Pour FO : D. Simon et C. Amouriaux.

### 1 – DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE RÉGIONALE / PROJET TEMPO

Une Instance de Proximité extraordinaire a été organisée ce jeudi 6 juillet, en complément de l'Instance ordinaire mensuelle. À la suite de la décision de justice engagée pour délit d'entrave, les syndicats ont été déboutés de leur demande et le projet Tempo va donc bien avoir lieu à la rentrée de septembre.

Cette IP a été demandée par les élu.e.s à la suite de la décision de justice. Le CSE Central s'est réuni en session extraordinaire ce mercredi et a rendu un avis négatif. La présidente y a réaffirmé la date de lancement de Tempo au 4 septembre.

Des jours d'essai sont prévus les 12 juillet, 23 et 30 août. Les 4 et 5 juillet, 11 antennes sur 24 ont pu effectuer leurs séances d'essai dans un contexte de préavis de grève. La charte de l'habillage des JT Tempo doit être validée et communiquée la semaine prochaine (du 10 au 14 juillet). La présidente de FTV présentera la grille de rentrée lors d'une conférence de presse cette même semaine.

Les élu.e.s rappellent les inquiétudes des salariés sur l'augmentation de leur temps de travail, notamment pour les personnels qui concourent directement à la fabrication des JT. La direction parle de vacations décalées pour le personnel technique. Des réflexions, métiers par métiers, sont en cours après la première séance d'essais et le séminaire Tempo de début juin.

Pour démarrer la tranche l'interview diffusée en ouverture de tranche à 19h07 sera enregistrée et le VAP sera titré avant la diffusion pour soulager les scriptes en direct.

Pour les monteurs, un monteur restera jusqu'à la fin du JT midi et à la fin du JT soir. C'est l'option retenue mais un réajustement sera peut-être nécessaire en cas d'actualité forte. Sa prise de service sera donc plus tardive.

Pour les cadres techniques, l'un d'entre eux sera obligatoirement présent à la conférence de rédaction du matin. Pour les techniciens vidéos et son, un décalage de leur vacation est prévu avec une prise de service plus tardive.

Pour les journalistes concourant directement à l'édition, une demi-heure quotidienne se rajoutera à leurs horaires, notamment en présentation, à l'édition et à l'encadrement éditorial. Une compensation est à l'étude mais le directeur régional attend que la direction centrale valide sa proposition avant de la décliner aux salariés concernés (et aux élu.e.s...)

Pour le lancement, la direction planifiera une équipe quotidienne en 11h/21h, afin de répondre aux besoins éventuels de duplex. C'est une suggestion qui est sortie de la journée

ateliers Tempo et qui a été retenue par la direction. Les élus alertent sur le fait que ce sont déjà souvent les mêmes qui assurent les actus 8h et les remplacements en BIP, et craignent que ce nouvel horaire décalé n'alourdisse les semaines de ces derniers. La direction promet d'être attentive aux questions d'équilibre et d'équité. Après quelques semaines, l'intérêt de maintenir cette vacation décalée sera rediscuté, en fonction de l'acceptation des personnels et après vérification de l'intérêt éditorial.

Pour les chroniques et Desk actu, les élus craignent un allongement du temps de travail des journalistes concernés. G. Seiler évoque l'arrivée de Siegrid de Misouard qui est spécialiste de l'écran tactile. Elle sera référente au lancement de Tempo. Comme sur l'invité du 19h07, il y aura possibilité d'enregistrer ces chroniques dans l'après-midi, ce qui permet de libérer le/la journaliste en fin de journée. Cela permet de lisser l'activité de la régie et des journalistes.

Les élus et le chef de centre soulignent l'attention qu'il faudra cependant porter à la fluidité en régie : les jours d'enregistrement d'émissions, ce ne sera pas toujours possible. Il faudra également être vigilants à la charge quotidienne des personnels de régie qui vont avoir une charge supplémentaire avec les enregistrements en journée en plus des éditions et émissions. La direction rappelle que les chroniques en plateau seront plutôt dans la première partie du JT, et que les journalistes concernés seront sans doute libérés avant 19h30.

Le chef de centre va rencontrer ou a rencontré tous les personnels techniques métier par métier pour évoquer ces décalages horaires, sans retour négatifs pour l'instant. Pour les OPS, il y aura un décalage sur la coupure du midi. La question du mixage n'est pas tranchée : faut-il maintenir du mixage jusqu'à 20h ? La direction va peut-être garder l'OPS jusqu'à 19h45 dans un premier temps, puis elle ajustera. Peut-être qu'en cas de cabine, le sujet pourrait être remixé le lendemain. En tout cas, pendant l'été, il faudra revoir les modes secours.

Les questions se portent plutôt sur les scriptes. L'enregistrement de l'invité, les 7', et le titrage du VAP permettraient à la scripte du JT soir d'augmenter son temps de préparation car cela pourrait être fait par sa collègue du JT midi. Cela diminuerait la tranche de la scripte du soir, avec ces modules PAD, et la non-possibilité de changer de scripte en cours de direct. L'autre interrogation porte sur la conférence de rédaction du matin, qui portera sur les éditions du midi et du soir, avec deux scriptes qui se relaient. Une journée de prépa pourrait être envisagée en fin de semaine pour la personne qui ferait le week-end. Deux avantages : préparer les conducteurs en amont avec les modules froids comme la chronique sport ; diminuer les rotations des titulaires et les besoins en scriptes CDD sur le week-end.

La scripte du matin et l'équipe édition commenceraient à 8h45 pour une pré-conférence. Les scriptes aimeraient qu'un poste de chef d'édition soit installé dans le bureau des scriptes, pour le chef d'édition du JT soir. Cela permettra une meilleure circulation de l'information entre les collègues scriptes et chef d'édition.

Pour le lancement de Tempo, toutes les équipes seront sur le planning. À l'initiative des élu.e.s, la direction réfléchit à un renfort, notamment côté scripte, pour la gestion du premier week-end. Et dans un premier temps, le présentateur du VendSamDim aurait une journée de prépa le jeudi.

L'annonce de la fin du métier de scripte d'ici un an ou deux, dans un document RH qui a transpiré auprès des syndicats, a donné la fièvre à la profession y compris chez les CDD qui quadrillent la France pour boucher les trous des BRI. Selon la RRH, le document vise simplement à donner des perspectives d'évolution de carrière pour un métier qui n'en avait

pas dans sa filière. Les élus soulignent que ce n'est pas ce que suggère la formulation du document, qui évoque une réflexion sur l'avenir du métier au regard des nouveaux outils. Les élu.e.s demandent que la RH nationale clarifie cette situation.

## 2 – BIP

- **Demande d'un répertoire sur l'Intranet** ou en format papier avec tous les numéros utiles (scriptes, chef d'édition...) et les adresses des BIP mises à jour. La direction a dit y réfléchir. Dans quels délais ce répertoire sera-t-il réalisé et par qui ?

La direction indique que seul l'annuaire disponible sur monkiosque est disponible, faute de temps et de moyens pour en créer un spécifique

- **Répartition des formats** (DEC, VAP etc.) :

La direction ne souhaite pas couper de ces formats les journalistes de BIP, quitte à envoyer une équipe de Nantes pour couvrir l'actualité et remplacer l'équipe concernée par un long format.

- **Tempo** : Les BIP vont-elles être mises différemment à contribution ?

Il y a eu une réflexion en séminaire sur un agenda du week-end avec 4 petites interventions dans le JT pour chaque BIP. Mais ce projet a été abandonné car la direction le trouve désuet et chronophage. La direction estime aussi qu'on ne demandera pas aux BIP de produire plus ou de produire moins qu'aujourd'hui.

- **Fiches couvertures Newsboard**. Les fiches couvertures ne sont pas préparées systématiquement quand l'équipe part en tournage d'un long format. Est-il possible de clarifier le process ?

G. Seiler rappelle que pour les sujets hors actu, les sujets "froids", les journalistes peuvent créer leur Storybins. Ils doivent ensuite demander une validation à un cadre éditorial. Puis, le journaliste rédacteur doit demander la création d'une couverture comme indiqué dans le workflow Newsboard (document des bonnes pratiques). La demande peut être faite par un mail à [edition.nantes@francetv.fr](mailto:edition.nantes@francetv.fr) et [utilisateursscriptesnantes@francetv.fr](mailto:utilisateursscriptesnantes@francetv.fr)  
Les couvertures créées durant les conférences de rédaction sont celles liées aux sujets d'actualité.

- **Cabine son dans les BIP**. Les BIP souhaitent le même dispositif qu'à Angers. Pour le moment, dans les autres BIP, le son est dégradé. Le directeur et le chef de centre prennent note de la demande. Quel pourrait être le calendrier des travaux ?

Le dispositif d'Angers ne peut pas être reproduit à l'identique mais le processus de modification de l'enregistrement des commentaires a commencé, sous forme d'alcôve avec un micro. Un test est en cours d'ici à la fin de l'année à La-Roche-sur-Yon. Il pourrait servir de base à un déploiement ensuite vers Laval et Saint-Nazaire.

- **Bureau de Laval** : projet de relocalisation de la BIP en cours de réflexion. Les élus rappellent qu'une énorme fissure a été repérée sur la façade, et le tremblement de terre du 16 juin fait craindre que les choses ne s'aggravent. Quel pourrait être le calendrier de cette relocalisation ?

La question est en cours de réflexion, notamment auprès du central. Le critère d'une relocalisation potentielle serait celui d'une proximité avec la gare ferroviaire.

- **Questions d'accès aux BIP** : volonté de faciliter l'accès aux bureaux (souvent un badge est nécessaire). Une ouverture à distance des bureaux est en cours de réflexion. Quel est le calendrier ?

Pas d'avancée sur ce dossier pour l'instant, notamment pour des raisons de sécurité. C'est quasiment opérationnel côté technique, il manque un feu vert.

- Demande d'une réflexion sur **les places de parking** disponibles dans les BIP, parfois insuffisantes.

Le questionnement existe mais les possibilités de parking existant sont limitées, suivant les implantations. Pas de nouvelles de la mairie d'Angers concernant les demandes du directeur régional.

- **Difficultés d'accès aux versions numériques / papiers des journaux** par certains BIP. Pour la direction, il faut se tourner vers le service commercial du média en question. Les élus demandent quelles sont les modalités pratiques (signature de contrat commercial, paiement des abonnements) pour que les journalistes négocient avec les services commerciaux des autres journaux ?

Un problème d'accès aux abonnements numériques a été relevé pendant deux mois. Le bureau de Saint-Nazaire a une problématique particulière qui est en cours de traitement. Le rédacteur en chef souhaite revoir toute la politique de la station sur les journaux. Il souhaite prioriser le numérique et va faire un point avec le service financier pour imaginer les futures pratiques. Pour avoir les identifiants du compte rédaction, il faut demander à Guérolé Seiler, mais seules 4 ou 5 connexions sont utilisables en simultané.

- **Matériel** : les journalistes de BIP aimeraient avoir des double-écrans notamment pour écrire des articles Internet. Certaines BIP demandent également une deuxième webcam et/ou une GoPro.

Un recensement de demandes techniques a été effectué. Des webcams ou des doubles écrans ont été commandés et parfois déployés, les autres demandes seront traitées au fil de l'eau et de la fluctuation des budgets.

- **Caméra** : Florie Cotenceau a fait une demande pour remplacer sa 200 par une 280. La direction a pris note de sa demande. Ce changement est-il possible ?

La commande vient d'être passée. La livraison est espérée avant la fin de l'année.

- **Formations Alpha 7** : est-il prévu que certains journalistes en BIP soient formés ? Réponse de G. Seiler : oui c'est prévu, il faut voir avec J-M Lalier. Régis Métais annonce aussi être en réflexion pour demander un 3e boîtier Alpha 7...

Un boîtier supplémentaire a été commandé et validé par le central ainsi qu'une focale fixe et un téléobjectif 70/200. Le délai de livraison n'est pas connu à ce jour.

- **Transfert d'images** : les ingestés et envois d'images depuis Le Mans et Angers sont très longs et peuvent générer des tensions et des problèmes de diffusion. Un diagnostic avait été engagé par le chef de centre. Qu'en est-il et quelles sont les solutions envisagées ?

Réponse de la direction lors de la journée BIP, réitérée lors de l'IP : ils ont fait remonter l'information mais c'est Paris qui a la main. La taille du tuyau n'est pas suffisante pour l'instant.

- **La-Roche-Sur-Yon** : L'équipe du BIP n'a eu qu'une seule journée en commun la semaine du 26 juin au 30 juin (RTT employeur pour le JRI, tournage 18h30 à Saint-Nazaire le mercredi, prépa pour le rédacteur le vendredi), idem pour la semaine du 12 au 16 juin (2 RTT employeurs pour le JRI). Une problématique déjà rencontrée par d'autres BIP. Au mois de mai dernier, l'équipe de Saint-Nazaire n'a eu qu'une seule journée en commun. Cela pose différents problèmes : arrivée tardive du JRI nantais pour un fait divers le 14 juin, difficile transmission des informations du BIP, problèmes pour le suivi de l'actualité, la cohésion de l'équipe et stress. La direction peut-elle essayer au maximum d'harmoniser les plannings des équipes travaillant en bureau excentré ?

Pour le rédacteur en chef, il faut prendre en compte les temps partiels, les présentations de JT, les délégations syndicales, les tournages hors actu (Débord de Loire, Course cycliste, Laval Virtual) et les vacances parfois prises en décalées. Pour lui, c'est important que les journalistes de BIP ne fassent pas de l'actu 5 jours sur 5 et qu'ils tournent régulièrement avec d'autres collègues de la rédaction.

### 3 – ACTUALITÉ DE L'ANTENNE ET DE LA RÉDACTION

#### A/ Point audience

Olivier Brumelot a présenté les audiences sur le premium. En introduction, il note les bons résultats des rendez-vous d'information avec en particulier le 18.30 et le 19/20 au-dessus de la moyenne nationale.

Le **11h53** est en hausse mais en deçà de la moyenne nationale. Le **12/13** s'améliore même s'il est en dessous de la moyenne nationale.

Pour le **18h30**, belle progression, au-dessus de la moyenne nationale. Et il profite au programme suivant, à savoir le **19/20** qui passe au-dessus du national en fin de saison. Idem pour le 19/20 du samedi et celui du dimanche.

Pour les magazines d'information, les audiences du **Dimanche en Politique**, d'habitude stables, chutent très fortement en fin de saison. Pas d'explications pour le moment de la part du responsable d'antenne.

**Enquêtes de région** s'en sort mieux, mais avec des hauts et des bas, tout en se maintenant au-dessus de la moyenne nationale. C'est un programme mensuel qui bénéficie des bons scores de l'émission des Racines et des Ailes qui le précède et qui fonctionne bien dans la région.

**Les matinales de France Bleu** remontent en audience en fin de saison pour rejoindre la moyenne nationale, même si le nombre de téléspectateurs reste limité.

**La France en vrai**, les docs du jeudi et du lundi en fin de soirée, ne réalisent pas de très bons scores. Ils sont en dessous de la moyenne nationale en fin de saison.

Sur la case du samedi matin à 11h25, en un an, l'audience a décroché. Après **Littoral**, une émission axée cuisine **Le Goût des rencontres** a été proposée à partir d'avril. Elle reprend un format déjà existant en Normandie et Nouvelle-Aquitaine. L'émission est re-programmée à la rentrée. Le score de la dernière diffusion était encourageant. Un bilan d'étape sera fait d'ici janvier.

**Envie Dehors** se maintient. Le magazine semble bien installé dans sa case et sera renouvelé la saison prochaine.

Les différentes **PAE** (Prises d'Antenne Événementielles) ont bien fonctionné, sur le web comme sur le premium, malgré certains créneaux horaires compliqués, donc satisfaction.

## **B/ 24h du Mans**

*Une réunion opérationnelle a été organisée la veille avec le réalisateur et les équipes techniques, avec un sentiment d'urgence et de stress pour les équipes, qui n'étaient pas planifiées spécifiquement pour cette réunion. Certaines demandes du réalisateur n'ont donc pas pu être traitées, car le délai trop court ne le permettait pas. La réunion aurait-elle pu se faire la semaine précédente ?*

A partir du lundi 22 mai, différentes réunions de préparation ont eu lieu en amont de l'événement, notamment avec le réalisateur. Il a d'abord été convenu que le réalisateur soit en régie à Nantes comme pour Débord de Loire. Mais le jeudi, le réalisateur a exprimé le souhait de travailler sur site au Mans. Au débriefing, il a été noté des transmissions d'informations difficiles entre le réalisateur et les collègues en régie ainsi qu'en Aviwest. Pour V. Le Falher, l'enseignement à tirer de cette opération, c'est que le réalisateur doit être en régie à Nantes dès que la plupart des flux à traiter arrivent de l'extérieur. Il doit être sur le site du tournage quand la plupart des sources sont sur place.

## **C/ Hellfest**

*1/ Pourquoi le cadre technique qui était planifié sur le site du Hellfest le jour de la page spéciale du jeudi s'est-il vu demander de rester à la station ce jour-là, laissant les équipes techniques sans encadrant pour faciliter les échanges avec la station et assurer l'interface entre le festival et FTV ? Pourquoi ce cadre n'était-il pas non plus planifié au débriefing ?*

Pour le chef de centre, il était plus important que le cadre reste en régie ce jour-là. Gérer le Hellfest, ce n'était pas que pour la journée du 15 juin sur place. Il y avait par exemple la gestion des rushes pour le documentaire de 26 mn. L'objectif était d'avoir un cadre sur place mais le chef de centre adjoint était en formation. Le chef de centre avait prévu d'aller sur site mais il a dû rester à la station pour gérer la recherche dans l'urgence d'une scripte pour le week-end. La direction indique maintenant vouloir systématiser la présence du chargé de production sur ce type d'opérations.

*2/ Le montage du documentaire a été fait par un réalisateur extérieur. Les journalistes ayant participé au tournage ont le sentiment d'être dépossédés. Les rédacteurs auraient aimé assurer le montage, comme c'est le cas pour les autres produits qu'ils fabriquent d'habitude. Cela génère de l'incompréhension. La direction peut-elle s'expliquer sur ce choix ?*

Pour la direction, le documentaire a été piloté par un cadre éditorial mais la fabrication d'un 26 minutes ne faisant pas partie des propositions habituelles de la rédaction, sa réalisation a été confiée à un réalisateur extérieur sous l'autorité éditoriale d'un rédacteur en chef adjoint. En plus des échanges préparatoires, la direction reconnaît qu'il aurait fallu une réunion avec les journalistes et le réalisateur avant le début du montage. Les élu.e.s font remarquer que les synthés ont été faits par un technicien vidéo, mais sans respecter la charte graphique et les mentions obligatoires, notamment sur la consommation d'alcool à l'écran. Un regard de scripte aurait été utile. La direction en convient et reconnaît aussi que 4 jours de montage, c'était un peu juste, un 5<sup>e</sup> jour aurait été utile.

Le rédacteur en chef rappelle que les journalistes ont souligné que c'était la première fois que notre antenne réalisait un 26 minutes avec la rédaction, et ont apprécié l'exercice

## **D/ Débriefing des opérations**

*Serait-il possible de mettre en place un compte-rendu écrit systématique des débriefings afin que les enseignements qui en sont tirés puissent améliorer la préparation des opérations suivantes ?*

Vincent Le Falher réalise désormais des comptes-rendus écrits succincts des débriefings d'opérations spéciales et les transmet aux intéressés.

## **E/ Mise en images Dimanche en Politique**

À partir de la rentrée de septembre, Bertrand Cogny assurera la mise en images de Dimanche en politique en plateau, à sa demande. Il alternera avec des réalisateurs extérieurs. Un technicien vidéo sera conservé au poste de truquiste.

## **F/ Non-diffusion de JT**

*Absence de scripte et annulation du JT du samedi soir 17 juin : une bobine était-elle envisageable au regard du nombre de PAD et de marbres à disposition ? Une ZEL (Zone d'Expression Libre) expliquant aux téléspectateurs l'absence de leur édition régionale aurait-elle pu être envisagée ? Pourquoi la direction n'a-t-elle pas non plus réalisé de communication auprès des salariés de l'antenne ?*

Un scripte permanent a accepté de revenir travailler sur 3 des JT du week-end. Aucune solution de remplacement n'a été trouvée pour le JT du samedi soir. La direction précise qu'elle n'a pas souhaité créer un précédent en diffusant un journal en bobine, forcément en mode dégradé. Pour un synthé qui aurait signalé aux téléspectateur l'absence de JT régional, la direction s'est posé la question mais a décidé de faire profil bas jugeant qu'il était difficile d'expliquer la raison de la non-diffusion du JT. A noter que pour la bobine et pour le synthé explicatif, il aurait fallu une scripte !

Les élu.e.s regrettent que la direction n'ait pas communiqué plus largement le lundi, pour l'ensemble des salariés qui n'étaient pas en conférence de rédaction le samedi matin, et n'ont donc pas compris (avant le tract des syndicats) pourquoi le JT n'avait pas été diffusé samedi soir. La direction a estimé que l'information allait circuler d'elle-même.

## **G/ Propositions de reportage**

*Un journaliste avait proposé le thème de la randonnée en Pays de la Loire, une thématique à entrées multiples, nouvelle et avec un beau potentiel image depuis l'arrivée des Alpha 7. Sa proposition n'a pas été citée parmi les séries d'été, ni parmi les idées de sujets pouvant donner lieu à un reportage cet été. Est-il possible de donner une réponse, positive ou négative aux journalistes formulant des propositions ?*

Selon G. Seiler, des réponses ont été apportées et cette proposition a été retenue. La série en question va être tournée cet été.

## **H/ Réunion de prévision mensuelle**

*Pour les prochaines réunions, est-il possible de prévoir un compte-rendu pour les absents et aussi pour l'UO qui peut ainsi savoir quels sont les reportages et les opérations à venir ?*

La réunion est enregistrée. Selon la direction, le problème d'un compte-rendu serait de savoir qui l'écrit. La première réunion a été une réunion de débat éditorial plutôt qu'une réunion d'informations. Lors de la réunion sur la rentrée et la programmation estivale, la direction promet qu'un support écrit sera réalisé et envoyé à tous.

## **I/ Retour sur les dégradations de la station de Nantes**

Une douzaine de personnes se sont introduites dans l'enceinte de la station, alors qu'un gardien se trouvait seul à l'intérieur du bâtiment et a eu la présence d'esprit de fermer le rideau de fer. Les assaillants se sont attaqués aux portes vitrées de l'entrée, ont mis le feu à une poubelle puis ont incendié une voiture avant leur départ. Trois gardiens, puis deux, ont été déployés les nuits suivantes. La direction a été en contact avec le gardien présent le soir des faits. Un accompagnement lui a été proposé.



Une plainte a été déposée dès le vendredi, avec le déplacement de policiers en civil sur place pour relever des empreintes. La déclaration de sinistre a été faite en début de semaine pour les assurances. Les différentes directions parisiennes ont été alertées : réseau, mobilier, sûreté et sécurité. Le central accompagnera financièrement la station pour réaliser les travaux.

L'entrée a été nettoyée, des solutions temporaires en plexiglas ont été installées et cette porte pourrait être rouverte dès la semaine prochaine aux salariés. D'autres demandes d'accompagnement financier ont été faites à Paris pour renforcer la sécurité du site.

Les travaux de réparation prenant du temps, la direction a décidé de ne pas ouvrir les portes de notre établissement pour les prochaines journées du patrimoine en septembre prochain.

## 4 – LE MANS

### **A/ Local technique du Mans.**

*Le local technique du Mans est un débarras de câbles, de meubles inutiles, de produits promotionnels à l'effigie de l'ancien logo de la chaîne, etc. Serait-il possible d'organiser un nettoyage par le vide de cet espace ?*

Régis Métais indique qu'il ne connaissait pas la situation et va s'intéresser au problème.

### **B/ Voiture à réparer au Mans**

*Depuis un an maintenant, une voiture de reportage roule sans protection sous le châssis à l'avant, une autre a subi des dégâts de carrosserie. La question de leurs réparations a déjà été posée en avril dernier, la situation devait être réglée "au plus vite", trois mois plus tard, rien n'a changé. Que faut-il faire pour alerter ? Qui a la responsabilité du suivi sur site des véhicules à la locale du Mans ?*

Les véhicules endommagés doivent être réparés d'ici peu (on n'est plus à trois mois près). Régis Métais souhaite revoir le rôle de chacun dans l'entretien et le suivi des véhicules de tournage du Mans, auparavant géré par un salarié volontaire, parti en retraite. Bref, la question reste entière et ne sera pas tranchée avant la rentrée, au mieux. Un point doit être fait entre le responsable IMG et le rédacteur en chef de la locale.

## 5 – ORGANISATION ET PLANIFICATION

### **A/ Planification des réunions élus/direction**

*À plusieurs reprises ces dernières semaines, la planification et la rédaction n'étaient pas informés de réunions des élus avec la direction, notamment pour le COPIL. Cela a entraîné des erreurs de planning qu'il a fallu corriger (élué planifiée de web alors qu'elle doit être au COPIL) La direction peut-elle communiquer auprès des chefs de service dès que ce type de réunion est planifié et/ou décalé ?*

La directrice des Ressources humaines indique que la réunion du Copil a été communiquée à l'issue du Codir. Un problème de transmission pourrait s'expliquer par la planification de

deux réunions différentes le même jour annoncées dans un mail commun. Elle mettra à l'avenir les élus en copie du mail envoyé à .organisation.

## **B/ Service documentation**

*Absence de documentaliste le week-end du 10 et 11 juin. Quelles pistes la direction a-t-elle étudié pour éviter que la situation ne se reproduise ?*

Des recherches de CDD ont été effectuées, sans succès. La situation pourrait se reproduire. Une personne en reconversion vers le métier de documentaliste se trouve toujours en formation, avec des stages en immersion dans d'autres stations, avant un détachement au service documentation. Un CDD longue durée est recherché par les Ressources humaines pour remplacer la documentaliste actuellement en congé maladie

## **6 – RESSOURCES HUMAINES**

### **A/ Informations sur les mouvements, mobilités et postes à pourvoir**

- Siegrid De Misouard arrive 21 août 2023 sur un poste de rédactrice.
- Julien Lefer arrive au poste de technicien vidéo le 1er septembre
- Alternante : Lune Hornn au poste de journaliste web (1 an) à la rentrée de septembre
- Alternante : Rose Bisquay à l'édition web (1 an) à la rentrée de septembre
- Alternante : Valentine Hartz au service Ressources Humaines (2 ans) à partir du 11 septembre
- Stagiaire communication : Finau Vakalepu du 21 août au 22 décembre
- Poste d'OPS : pas de candidatures
- Poste de monteur au Mans : une candidature (entretien en cours)
- Poste de scripte : une candidature (entretien en cours)
- Poste de Technicien vidéo : le poste vient d'être publié.
- Anli Djamadar en détachement à Mayotte du 17 juillet au 1er septembre (pas remplacé)
- Poste d'organisateur d'activité : recrutement annoncé à la précédente réunion de l'instance toujours en cours
- Détachement de Claude Bouchet au poste de coordinateur numérique prolongé d'un an jusqu'en juin 2024
- Détachement de Murielle Dreux au poste d'éditeur numérique prolongé d'un an jusqu'en juin 2024.

### **B/ Formations**

*1/ Un salarié des IMG a été planifié pour une formation initiale d'habilitation électrique en tant qu'électricien à Paris, sans avoir au préalable reçu le questionnaire permettant d'évaluer ses prérequis. Le salarié s'est retrouvé en formation avec des électros, dont les besoins et objectifs étaient très éloignés des siens. Le formateur a adapté son contenu en temps réel, mais les élus se demandent pourquoi le questionnaire n'a pas été envoyé avant la formation, ce qui aurait permis de constituer un groupe plus homogène ?*

La direction indique ne pas avoir la main sur la composition des groupes et leur homogénéité. Les deux informaticiens de la station doivent, eux aussi, suivre ses formations électriques dans les prochaines semaines et risquent d'être confrontés au même problème.

*2/ Pour les formations UTS et Alpha 7, existe-t-il un planning des formations à venir pour que les salariés intéressés puissent signaler leur intérêt ?*

Il n'existe pas de planning, les formations se font au fil des demandes qui remontent au service RH. Le rédacteur en chef souhaite que tous ceux qui le demandent soient formés, mais la priorité reste les formations Open Media à venir.

*3/ Les cadres de régie ont reçu sans explication des convocations à une formation "premiers pas dans le management". Ce mail a suscité de la colère et de l'incompréhension. N'aurait-il pas été envisageable d'expliquer d'abord et de vive voix, aux principaux intéressés pourquoi ils étaient conviés à cette formation ?*

La demande avait été faite en octobre 2022 par le service RH mais les cursus sont longs à mettre en place et les convocations arrivent automatiquement. Dans le cas précis, elles sont arrivées en plein après l'enquête sur les problèmes survenus en régie, d'où l'incompréhension des salariés concernés qui pratiquent le management depuis longtemps. C'est, selon la RH, un très mauvais timing, indépendant de leur volonté. Anne-Sophie Masset explique que l'intitulé des cursus ne veut pas dire que leurs pratiques managériales sont obsolètes ou dépassées. La RH est d'accord pour, à l'avenir, communiquer dès l'inscription des personnes à ce type de formation dont l'intitulé peut être considéré comme vexant.

## **C/ Bilan annuel de la médecine du travail**

La médecin du travail était présente à la réunion. Elle s'occupe de France Télévisions seulement depuis novembre dernier. Elle ne peut donc pas décemment commenter, pour l'instant, les chiffres qu'elle vient présenter devant l'instance, n'ayant pas assez de recul et sachant qu'il y a eu un changement récent de logiciel. Le document traitant du bilan annuel a été transmis aux élu.e.s.

Les visites de reprises et visites occasionnelles sont le reflet de difficultés internes à l'entreprise. La médecine du travail n'est pas au courant des petits arrêts de travail (moins de 30 jours).

Six orientations ont été réalisées vers des psychologues en externe : les élu.e.s demandent s'il s'agit d'un marqueur de risques psycho-sociaux dans l'entreprise. La médecin confirme que ces orientations sont à suivre, mais ce n'est pas elle qui les a demandés.

La médecin a tout de même été surprise par le nombre de visites occasionnelles à la demande des salarié.e.s. Elle ne sait pas si cela reflète un problème organisationnel et/ou

personnel, ou si cela est lié à son arrivée et au renouvellement de l'équipe de santé au travail. Elle souhaite rester attentive pour voir si ce phénomène se poursuit durant les prochaines années.

Elle souligne cependant l'attachement à l'entreprise des quelques salariés qu'elle a pu rencontrer, malgré les difficultés qu'ils/elles ont pu rencontrer. Si jamais des personnes souhaitent quitter l'entreprise, avant de la quitter, elles peuvent rencontrer la médecin du travail pour faire savoir leurs motivations de sortie de l'entreprise, afin de savoir si c'est lié à l'organisation de l'entreprise ou à la personne.

Au SSTRN, l'arrivée de cette nouvelle médecin du travail correspond au projet de créer le service arts, spectacle et médias. Pour suivre les personnes au régime intermittent, il fallait aussi suivre les entreprises qui les emploient. Deux médecins sont en charge de ce nouveau service.

#### **D/ Ordre de départ des congés**

Le document a été transmis aux élu.e.s. Pas de commentaires particuliers à apporter, juste une question sur la limitation du télétravail demandée aux monteuses. Selon G. Seiler, le télétravail peut exister pour les monteuses en période estivale, mais il sera soumis à réévaluation tous les matins. Les monteuses pourraient être amenés à revenir sur site en fonction de la nature des sujets à monter.

#### **E/ Bilan du Plan de développement des compétences (PDC) 2022**

Le document a été transmis aux élu.e.s. Il récapitule les formations suivies par les salariés des Pays de la Loire au cours de l'année 2022. Pas de commentaires à ce stade sauf souligner et se féliciter du volume important de formations organisé cette année.

#### **F/ Date de l'instance du 29 août 2023**

La date est maintenue, malgré l'absence de certaines élu.e.s titulaires ou suppléants en congés et l'absence de la Responsable RH.

#### **G/ Situations individuelles et/ou collectives**

4 situations individuelles ont été évoquées.

**La prochaine réunion de l'instance de proximité  
aura lieu le mardi 29 août 2023 à 14h00.**

Vous pouvez adresser vos remarques ou questions à chaque élu-e individuellement, ou collectivement à l'adresse suivante : [rppdl.nantes@gmail.com](mailto:rppdl.nantes@gmail.com)